

Fiche pédagogique

La Semaine des médias Emission 3

« La responsabilité pénale des jeunes internautes, la cyberintimidation »

Emission diffusée sur TSR2



Emission : La Semaine des médias (5 x 10 min.)

Production : Unité Jeunesse TSR (Damien Ottet), Chocolat Tv Productions (Mathieu Hofner)

Durée : 10 minutes

Public concerné : 10 – 14 ans

Emission en médiathèque mais également consultable sur le site web La Semaine des médias : www.semainedesmedias.tv

Diffusion : 17 mars 2010, à 7h15, 10h05 et 12h05

Résumé

La troisième émission de la série « La Semaine des Médias » s'installe dans les locaux du service national suisse de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet, le SCOCI, et s'interroge sur la responsabilité pénale des jeunes internautes.

Sarah, Maxime et Renato, trois ados passionnés par les médias, enquêtent sur les activités incognito de ces « cyberflics » qui traquent les « cyberdélinquants » sur Internet.

Comment constatent-ils les infractions ? Quels délits poursuivent-ils ? Comment retrouvent-ils les délinquants ?

Gros plan sur la cyberintimidation, le harcèlement sur Internet. 52% des 14-18 ans affirment y avoir été confrontés. De l'insulte à la calomnie, analyse de diverses formes de cyberintimidation et des conséquences qui peuvent en découler, allant jusqu'au suicide de certaines victimes.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de surveillance du web en Suisse.
- Prendre conscience que, même sur Internet, les activités sont encadrées par la loi et placées sous la surveillance de policiers spécialisés.
- Réfléchir à la responsabilité pénale des internautes et aux lois qui encadrent leurs activités.

- Intégrer les notions de "cyberintimidation", de harcèlement sur Internet et leurs conséquences. Identifier ses manifestations les plus courantes : moqueries, insultes, menaces.

- Distinguer l'insulte, la calomnie et la diffamation. Réfléchir à leurs conséquences pénales.

- Se prémunir contre les prédateurs sexuels, protéger ses données personnelles.

Pistes pédagogiques

Cyberintimidation

Les insultes, la calomnie, la diffamation sont-elles fréquentes sur Internet ? Examiner comment le Code pénal suisse définit ces atteintes à l'honneur.

Disciplines et thèmes concernés :

Sciences de l'Homme et de la société – Education aux citoyennetés: La responsabilité pénale, l'insulte, la calomnie et la diffamation.

Formation générale - Education aux médias : Les règles de prudence à adopter sur le web, la responsabilité pénale sur Internet, les « cyber » délits, dont la cyberintimidation (harcèlement sur Internet), la prévention des abus, notamment sexuels, la protection des données personnelles.

Détail des articles de loi sous : http://www.admin.ch/ch/f/rs/311_0/in dex2.html#id-2-3

Citer des exemples auxquels les élèves ont été personnellement confrontés. Comment définiraient-ils la "cyberintimidation" ? Peuvent-ils citer des exemples concrets ?

A contrario, quel genre de propos ou activités ne relève pas, à leurs yeux, de la cyberintimidation ? Peuvent-ils citer des exemples concrets ?

Qu'évoque pour eux le pourcentage particulièrement élevé (52%) d'adolescents suisses confrontés à la cyberintimidation ?

Responsabilité pénale

Les élèves ont-ils le sentiment de bénéficier d'une "impunité" sur Internet ? Pourquoi ? Le fait d'évoluer de façon anonyme, de se cacher derrière un pseudonyme, favoriserait-il un sentiment d'impunité ?

Peuvent-ils citer les principales [infractions pénales](#) (ou contenus illicites) sur Internet ?
(Pornographie dure, représentation de la violence, extrémisme, racisme, accès indu à un système informatique, propagation de virus informatiques, détérioration de données, abus de cartes de crédit, violation du droit d'auteur, commerce illicite d'armes)

Que pensent-ils de la façon de travailler des "cyberpoliciers" ?

Ont-ils conscience d'être « surveillés » lorsqu'ils surfent sur Internet ? Cela change(ra)-t-il leurs habitudes ?

Prévention des abus

Parmi ces recommandations de la campagne de prévention « Stop pornographie infantine sur Internet » (visant à prévenir notamment les abus commis sur des mineurs), combien d'élèves :

- ne fournissent jamais leurs données personnelles ?
- n'envoient jamais leurs photos à des inconnus ?
- disposent d'un temps de connexion limité à Internet ?
- ont un ordinateur placé dans une pièce familiale, sous la surveillance d'adultes ?

- disposent d'une liste de sites autorisés ?
- utilisent des moteurs de recherches adaptés à leur âge ?
- utilisent des filtres de sécurité ?
- ont un ordinateur équipé de programmes de protection de l'enfant ?
- ont un navigateur paramétré ?
- ont un logiciel permettant de masquer les pop-up (publicités s'ouvrant dans une nouvelle fenêtre) ?
- ont un logiciel permettant de masquer les contenus érotiques ?

Quelle majorité se dégage ?

Que pensent-ils de ces recommandations ? Sont-elles applicables ? Lesquelles leur paraissent les plus pertinentes ? Et les moins pertinentes ? Pourquoi ?

Exercices pratiques

Analyse de blogs

Matériel nécessaire : ordinateur et connexion Internet

Se rendre sur l'un des "blogs dedipix" suivants :
<http://dedipix-95.skyrock.com/>
<http://dedipix-c0s-48.skyrock.com/>
<http://dedipix-gx.skyrock.com/> (Ce dernier blog est entretenu par une fille, avec des dedipix envoyés par les garçons).

Que leur inspire ce "marchandage" de commentaires. Comment analysent-ils le nombre de commentaires promis en fonction de l'intimité de la zone du corps dénudée ?

Que pensent-ils de celles (et ceux, mais ils sont moins nombreux) qui se prêtent au jeu ? Jusqu'où seraient-ils prêts à aller en échange de commentaires, amis, etc.

Que pensent-ils de ceux (et celles, mais elles sont moins nombreuses) qui lancent ce type de concours ?

Se rendre sur l'un des Skyblogs répertoriés sur le site <http://www.skybeurk.net>.

Par exemple :

<http://www.skybeurk.net/blog.php?idblog=841>

Analyser d'abord le blog, les photos, les vidéos, les textes publiés. Observer ensuite les commentaires des autres utilisateurs. Qu'en pensent-ils ? Pourquoi le blogueur accepte-t-il de publier de tels propos ?

Certains internautes l'accusent d'être un « fake » (un faux skybeurk), qu'en pensent-ils ?

peine à laquelle ils s'exposaient, pouvant aller jusqu'à la prison, même pour les mineurs ?

Quels propos relèvent du droit pénal suisse ou pas ?

Responsabilité pénale

Certains élèves ont-ils déjà « lâché » des commentaires insultants ? Dans quel cadre, pourquoi ? Étaient-ils conscients que cette infraction était interdite par la loi et passible d'une amende (allant jusqu'à la peine privative de liberté dans le cas de la [calomnie](#) ?)

Lesquels de ces comportements sur Internet peuvent avoir des implications pénales :

- télécharger des images de pornographie dure (*oui*)
- regarder des images de pornographie dure (*non*)

Injure, diffamation ou calomnie ?

- prendre des photos de son petit frère dans le bain (*non*)

Citer les cas de figure suivants et analyser leur degré de gravité : [injure](#), [diffamation ou calomnie](#) ? Que risque son auteur ?

- se filmer avec une webcam et faire circuler les images (*non*)

- Un ado traite un camarade de « con » sur son blog (*injure, amende*)

- se filmer nu avec une webcam et faire circuler les images (*oui*)

- Un ado écrit que son enseignant est raciste sur son profil Facebook (*diffamation, amende – voire calomnie*)

- prendre en photo une personne dans son intimité alors qu'elle ne le souhaite pas, montrer la photo à d'autres (*oui*)

- Un ado écrit qu'un camarade a volé un vélo, alors qu'en réalité, il est l'auteur de ce délit (*calomnie, amende et peine privative de liberté*)

- amener un enfant de moins de 16 ans, non consentant, à commettre un acte d'ordre sexuel (*oui*)

Étaient-ils conscients du caractère délictueux de ces propos ? Et de la

- amener un enfant de moins de 16 ans, consentant, à commettre un acte d'ordre sexuel (*oui*)

Pour en savoir plus

Sphères publique et privée sur Internet

«Le net désinhibe»

Le Nouvelliste, 24.02.09

<http://www.sebastienfanti.ch/dossiers/presse/2009/Googlise.pdf>

Blogs DédiPix

« Des ados posent à demi-nues pour des commentaires »

L'Express, 17.08.09

http://www.lexpress.fr/actualite/high-tech/des-ados-posent-a-demi-nues-pour-des-commentaires_780760.html

Megan Meier

« Une Américaine jugée pour son rôle présumé dans un suicide après un canular sur internet »

Le Point, 20.11.08

<http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2008-11-20/une-americaine-jugee-pour-son-role-presume-dans-un-suicide-apres/924/0/292540>

« Un canular qui tourne mal »

Radio Canada, 16.05.08

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2008/05/16/003-suicide-myspace.shtml>

« Cyberintimidation: acquittement dans l'affaire Megan Meier »

Journal Métro, 03.07.09

<http://www.journalmetro.com/ma%20vie/article/256151--cyberintimidation-acquittement-dans-l-affaire-megan-meier>

Bibliographie

Olivier Guéniat « **La délinquance des jeunes, l'insécurité en question** », Presse polytechniques et universitaires romandes.

Solange Ghernaouti-Hélie « **La cybercriminalité** », Presse polytechniques et universitaires romandes.

Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)

<http://www.kobik.ch/>

Plateforme hébergeant près de 30 millions de blogs, les « Skyblogs ».

<http://www.skyblog.com>

Site Internet parodiant la plateforme « Skyblog » ci-dessus. Ses utilisateurs se moquent et votent pour les pire blogs du web.

<http://www.skybeurk.net>

Blogs de « Dédipix »

<http://dedipix-95.skyrock.com/>

<http://dedipix-c0s-48.skyrock.com/>

<http://dedipix-gx.skyrock.com/>

Megan Meier's Memorial Page entretenue par la maman de Megan, Tina Meier.

http://www.myspace.com/megan_meier_our_angel

Megan Meier Memorial Myspace (ce n'est pas une page animée par la famille de Megan)

<http://www.myspace.com/meganmeiermemorialmyspace>

European information campaign : "Keep it fun, keep control! Block bullying online!" Campagne européenne contre le harcèlement sur Internet.

www.saferinternetday.org

www.keepcontrol.eu

Clip (01:00) « Safer Internet Day 2009 » sur la cyber-intimidation. La jeune internaute se déforme et s'enlaidit (morphing) au fur et à mesure des commentaires insultants que les autres utilisateurs postent à son sujet.

http://www.saferinternet.org/shared/data/saferinternet.org/SID09/spot/safer_internet_day_clip.html

Prévention suisse de la criminalité (sous l'égide de la conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police, CCDJO)

<http://www.stop-pornographie->

[enfantine.ch/3/fr/3poursuites_penales/330police.php](http://www.stop-pornographie-enfantine.ch/3/fr/3poursuites_penales/330police.php)

Brochure institutionnelle « Education et développement », sous le patronage de la Chancelière de la Confédération. Avec la recommandation des Départements cantonaux de l'instruction publique.

http://www.sebastienfanti.ch/dossiers/presse/divers/Faut_il_interdire_facebook_aux_mineurs.pdf

Projet « security4kids », fondé à l'initiative de partenaires des domaines de l'enseignement, d'instances et d'organisations de lutte contre la criminalité en ligne et de sociétés privées telles que Microsoft et Symantec.

<http://www.security4kids.ch/FR/>

Esther Freiburghaus, journaliste RP, Chocolat TV Productions, janvier 2010.